

N° 2024-056

**AUTORISATION A SIGNER LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LES  
VERSANTS D'AIME, LE CIAS, LA PLATEFORME DE SOUTIEN AUX AIDANTS  
ET LA MAISON DE SANTE D'AIME LA PLAGNE**

L'an deux mil vingt-quatre le cinq juin, le Conseil Communautaire dûment convoqué le vingt-huit mai, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes DUCHOSAL Sylviane, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, VILLIEN Michelle

MM. SPIGARELLI Lucien, FAVRE Didier, HANRARD Bernard, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, GOSTOLI Michel, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, VIBERT Christian, VILLIBORD Guillaume.

Absents excusés :

Mmes BERARD Patricia (qui donne pouvoir à Mme Michelle VILLIEN), PAVIET Rose (qui donne pouvoir à Mme DUCHOSAL)

MM. BOCH Jean-Luc (qui donne pouvoir à M. Jean-Louis SILVESTRE)

Absents :

Mmes ASTIER Fabienne, CHAMOUSSIN Bernadette, LIMONTA VERTHER Muriel, FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse

MM. DUCOGNON Guy, MARCHAND-MAILLET Thierry, TRAISSARD Robert.

En exercice : 27

Présents : 16

Absents : 11

Pouvoir : 3

Le président rappelle qu'en 2023 une étude a été menée auprès des aidants du territoire afin de cibler au mieux leurs problématiques, attentes et besoins, dans l'objectif d'enrichir la réflexion sur les actions à engager, à maintenir ou à développer sur le territoire pour cette population.

Ainsi, certaines pistes d'actions ont été relevées, dont la co-construction avec l'association France Alzheimer Savoie de solutions de répit.

Cette volonté de travailler ensemble à des actions à destination des aidants est également soutenue par le CIAS des Versants d'Aime et la maison de santé d'Aime la Plagne.

Aussi, une convention est proposée afin de mettre en place une coopération renforcée entre ces acteurs dans le cadre de la couverture des besoins des aidants repérés sur le territoire des Versants d'Aime, notamment par la mise en place de groupe de parole à destination de ce public.

Dans le cadre de cette convention, la communauté de communes des Versants d'Aime s'engage à :

- Communiquer sur l'ensemble des actions partenariales communes ;

- Collaborer en tant que de besoin aux projets portés par l'accompagnement aux aidants ;
- Communiquer sur l'existence et les actions de la plateforme savoyarde de soutien aux aidants portée par l'association France Alzheimer Savoie.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 19
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 19
- nombre de votes « pour » : 19
- nombre de votes « contre » : 0

Considérant les résultats de l'enquête menée en 2023 auprès des aidants du territoire,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le projet de convention de partenariat annexé,

- AUTORISE le Président à signer ladite convention de partenariat
- AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ladite convention

FAIT ET DELIBERE LE 05 JUIN 2024.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,  
Lucien SPIGARELLI

**LES VERSANTS D'AIME**  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
1002, AVENUE DE TARENTAISE  
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX